

Règlement du



congrès anniversaire

Votre contact privilégié :

Aurélie Albac, cheffe de projet du congrès anniversaire des 90 ans du SFCD,
aurelie.albac@sfgcd.fr, 06 74 07 26 88

L'événement "Congrès anniversaire des 90 ans du SFCD" qui se déroule du vendredi 11 avril au samedi 12 avril 2025 est organisé par le Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes en partenariat avec Formation Femmes Chirurgiens-Dentistes.

Il s'agit d'un congrès alliant des séances de formation, des plénières, des tables rondes et une soirée de gala.

INSCRIPTIONS

L'inscription au Congrès anniversaire des 90 ans du SFCD se fait uniquement en ligne via le site du SFCD qui redirige sur la plateforme Weezevent.

Les droits d'inscription s'élèvent à 590€ pour les adhérentes ou supporters du SFCD, et à 790 pour les non-adhérents SFCD et comprennent la participation à la totalité du congrès, soit les ateliers, les tables rondes, les conférences, la restauration du vendredi et du samedi midi et la soirée de gala. Ces droits d'inscription ne comprennent pas les frais d'hébergement qui restent à la charge de chaque participant.

Attention, l'achat-revente de billets est strictement interdit.

Une confirmation d'inscription est envoyée par mail dès validation de l'inscription.

Vous pourrez imprimer vos billets ou les présenter sur votre téléphone portable, votre tablette, etc.

Les inscriptions au congrès sont limitées à 100 participants et seront closes sans préavis. Les inscriptions aux ateliers sont limitées à 25 personnes.

En cas de mauvaises conditions météorologiques ou sanitaires, de conditions réglementaires spécifiques ou pour toute autre raison majeure, l'organisation se réserve notamment le droit de modifier le programme et/ou d'annuler des séances, y compris dans leur totalité, et ce même au dernier moment. Vous serez informé des modifications/ annulation de l'événement par la société WEEZEVENT.

En vous inscrivant à l'événement Congrès anniversaire des 90 ans du SFCD, vous acceptez le présent règlement intérieur dans son intégralité.

LIEU

Le congrès se déroule à l'hôtel Mercure Château Chartrons à Bordeaux.

Il y aura un pointage de chaque participant à l'entrée principale du congrès puis à l'entrée de chaque atelier. L'organisation du congrès se réserve le droit de vérifier les billets et justificatifs d'identités.

HORAIRES

Le Congrès débute le **vendredi 11 avril à 9h et se clôture le samedi 12 avril à 13h.**

À l'inscription, il sera demandé d'indiquer les intentions de participation aux ateliers. Cette intention équivaut à une réservation et devra donc être respectée.

Le billet pour chaque atelier choisi sera remis au participant au format numérique lors de son inscription. Les horaires, thèmes et intervenants des tables rondes et conférences sont précisés dans le programme.

SÉCURITÉ ET CONSIGNES À RESPECTER : IMPORTANT

L'organisation de l'évènement "Congrès Anniversaire des 90 ans du SFCD" est confiée à FFCD. La responsabilité de FFCD se limite aux risques normalement couverts sur l'organisation de ce congrès.

Tous les participants doivent impérativement respecter les horaires prévus pour les ateliers notamment et la durée du congrès en général transmis par mail lors de la validation de l'inscription.

Tous les participants inscrits sont tenus de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité délivrées par l'organisateur FFCD et le site hébergeur de l'évènement, soit l'hôtel Mercure Château Chartrons de Bordeaux.

En cas de problèmes lors de l'évènement "Congrès anniversaire des 90 ans du SFCD" pour un participant, celui-ci doit le signaler sans délai. L'organisation ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de défaillance physique ou psychique.

Les participants s'engagent à respecter les décisions que pourrait prendre l'organisation dans une situation d'urgence ou pour des modalités relatives à l'organisation de la manifestation.

Les participants s'engagent à rester sur le site, soit l'hôtel Mercure Château Chartrons de Bordeaux et à respecter les espaces et propriétés ouvertes dans le cadre de la manifestation. Dans le cas où ils quittent cet espace, l'organisation ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque incident ou accident. De la même manière, les participants sont tenus de respecter l'environnement et de ne pas jeter sur le site hébergeur des emballages, bouteilles plastiques, etc.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol et détérioration de matériel quelconque.

- Pour des questions d'hygiène et de sécurité, la présence d'animaux domestiques accompagnant les participants est interdite.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Conformément à l'article L.221-28 alinéa 12 du code de la consommation, les billets ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Toute commande est ferme et définitive.

Un billet ne peut donc être ni repris, ni échangé, ni remboursé même en cas de perte ou de vol.

Ne pourront être remboursés que les billets annulés, dans les 15 jours précédant la manifestation, pour les motifs suivants :

- Un accident, une maladie grave ou le décès du participant lui-même ou d'un proche (conjoint, parent, enfant).

- En cas d'accident ou de maladie grave du participant, il est nécessaire de fournir un certificat médical attestant de la contre-indication à participer à la manifestation.

L'organisation ayant dû procéder à des réservations fermes et définitives (accueil sur le site et restauration), la partie correspondante des frais d'inscription sera exclue du remboursement.

Toute demande d'annulation d'inscription devra être faite auprès de :

Aurélie Albac, cheffe de projet du congrès anniversaire des 90 ans du SFCD :

aurelie.albac@sfgd.fr | 06 74 07 26 88

Elle sera accompagnée du certificat ad hoc.

Le remboursement du montant de l'inscription sera alors traité.



Nous avons hâte de vous retrouver pour cet événement exceptionnel !

Paris, le 6 janvier 2025